

*Cercle de la Voile de Paris*  
1858



## AVIS DE COURSE

### *Coupe SNIPE et Dériveurs 2015*

**Grade :** *Interligue - grade 5B*  
**Date :** *26 avril 2015*  
**Support/Classe** *SNIPE - Autres Dériveurs - Intersérie*  
**Lieu :** *La Seine : Plan d'eau Olympique de MEULAN (Yvelines)*  
**Autorité Organisatrice :** **CERCLE DE LA VOILE DE PARIS**  
**Tél. : 01 34 74 04 80 – Fax. : 01 34 92 74 20**

#### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
- 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3 les règlements fédéraux.
- 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

#### 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

#### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à : tous les bateaux de la **Classe SNIPE et l'Intersérie Dériveurs**.
- 3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - en cas de contrôle, le certificat de jauge ou le certificat de mesure du bateau.

#### 4. DROITS d'INSCRIPTION - Les droits requis sont les suivants : 15 euros

#### 5. PROGRAMME

- 5.1 - **Inscription se fait sur le bulletin d'inscription à la régata, ci-joint, à adresser par retour de mail, à Marie-Thérèse Jourdas : [marie.jourdas@free.fr](mailto:marie.jourdas@free.fr), et M. Simon, [cvaris2@free.fr](mailto:cvaris2@free.fr) et, au plus tard, jeudi 23 avril 2015.**
- 5.2 - Jour de courses : **le 26 avril : Heure du 1<sup>er</sup> signal d'avertissement à 10H45 mn.**
- 5.3 - **Confirmation des inscriptions** : Le dimanche **26 avril 2015 de 9H à 10H** et remise de l'Annexe aux Instructions de courses.
- 5.4 Remise des prix prévue **après les courses**.

#### 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

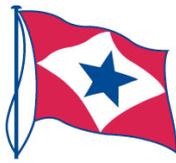
Les instructions de course et les annexes seront disponibles à la confirmation des inscriptions le dimanche entre 9H et 10H, et affichées selon la Prescription Fédérale.

#### 7. LES PARCOURS - Les parcours seront de type : parcours construits.

#### 8. CLASSEMENT : 1 courses devront être validées pour valider la compétition.

#### 9. COMMUNICATION RADIO - Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

#### 10. DECISION DE COURIR - La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.



## Cercle de la Voile de Paris 1858

En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

### 11. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'euros.

### 12. COMPOSITION DU CORPS ARBITRAL :

Président du Comité de Course : *Marie-Thérèse JOURDAS*  
Président du Jury : *Jean FOSTERUD*

### 13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : Veuillez contacter :

- Cercle de la voile de Paris à l'attention du Commandant Paul SIMON, 30 quai Albert Glandaz 78130 Les Mureaux  
☎ : 01 34 74 04 80    📠 : 01 34 92 74 20    💻 : [cvparis@sfr.fr](mailto:cvaris@sfr.fr)
- Ou Vice Présidente en charge des Courses : Marie Thérèse Jourdas, [marie.jourdas@free.fr](mailto:marie.jourdas@free.fr) : 06 80 63 86 54
- Restauration :  
Petit déjeuner au club house le matin avant 10 heures  
Déjeuner au self-service du club house samedi et dimanche à partir de 12 h 30.  
Réservation auprès du Commissaire Paul SIMON 01 34 74 04 80
- Hébergement :  
Le CVP dispose de cabines chauffées pour une ou plusieurs personnes (draps et couvertures sont fournis). S'il fait particulièrement froid, prévoir un duvet supplémentaire non fourni.  
Tarif pour une cabine 1 lit : 15 euros la nuit  
Tarif pour une cabine 2 lits : 23 euros la nuit  
Tarif pour une cabine 3 lits : 30 euros la nuit  
Réservation auprès du Commissaire Paul SIMON 01 34 74 04 80
- Hôtels :  
LA CHAUMIERE 1bis, rue des Pléïades 78130 Les Mureaux tel : 33(0)1 34 74 72 50  
Hôtel du FORT - 20, rue du Fort 78250 Meulan tel 33 (0)1 30 04 18 80  
LES BALLADINS 4, rue des Pléïades 78130 Les Mureaux tel : 33 (0)1 70 61 90 01

#### ACCES :

Parking à bateau et lieu de rendez-vous : A 13 sortie 8 direction Les Mureaux puis route de Verneuil. Au premier feu, entrer à gauche au Cercle

